

République Française
Département
Cher

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 12 février 2024**

**Date de la
convocation**
06/02/2024

Date d'affichage
07/02/2024

Nombre de membres
Afférents au Conseil
Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 14

Réf : 2024_009

A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire :
Oui

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture de Bourges
le

Et publication ou
notification du

L'an 2024 et le 12 février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine ;
MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, LAUNAY Aurélien,
MOUROUX Francis, MILLIET Thomas, POISSON Gérard, SARREAU
Philippe

Excusés : Mmes CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Elodie BRAS),
CACHO Magalie (a donné pouvoir à Aurélien LAUNAY), CHOLLET
Fanny (a donné pouvoir à Catheline DEROUET), Mr GANGNERON
Antoine (a donné pouvoir à Christian FERRAND)

Secrétaire de séance : Mr Aurélien LAUNAY

Validation du plan de financement du SDE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception du plan de financement du SDE concernant la remise en état d'un candelabre Rue sainte Solange. Il est nécessaire de changer le candelabre qui a été abîmé et est cassé.

Le coût total est de 3 704.84€ HT, dont 1 852.42€ HT à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions) approuve le plan de financement du SDE et y affecte la somme de 1 852.42€ HT.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le 15 février 2024

Le Maire

Le secrétaire de séance

